



Le budget 2025 a été établi sur la base des chiffres des comptes 2023 et une extrapolation des comptes au 31 décembre 2024.

2025 est le début de la nouvelle péréquation. Il est donc très difficile de comparer des postes qui soit, n'existent plus soit sont nommés différemment.

J'ai donc relevé ci-dessous les montants qui ont subi pour la plupart une forte augmentation. J'ai également ajouté quelques rares postes où les revenus subiront une petite augmentation,

Le budget de la commune de Novalles pour l'année 2025 présente un excédent de charges représentant la somme de Fr. 31'030.50.

Ci-dessous les principaux écarts et remarques par rapport aux chiffres de l'exercice 2024

ADMINISTRATION

Augmentation de 5'000 francs liée

- à des charges de salaire, notamment le difficile passage à MCH2 pour la bourse,
- à l'achat coûteux des cartouches d'imprimante
- à la prévision d'honoraires et prestations de services

Transports

- Augmentation de 1'100 francs

FINANCES

Impôts

- Dans l'ensemble pas grand changement

Service financier

Différence de péréquation

Péréquation 2023

Charges : Fr. 43'985
Revenu : Fr. 98'856 avec les dépenses thématiques
Fr. 54'871

Péréquation 2024

Charges : Fr. 58'707
Revenu : Fr. 202'241
Fr. 143'534

- Donc augmentation du revenu de 88'663 francs par rapport à 2023

Mais voir facture sociale et facture police !

DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts

- Exploitation et entretien +7'000 francs
- Vente de bois +10'000 francs
- Subsidés -1'000 francs
- Aucune dépense thématique -13'700 francs de revenu

Grande salle

- Prévoir un équipement cuisine +1'500 francs

Collège

- Augmentation du revenu par location de l'ancien abattoir +3'000 francs

Eglise

- Amortissement travaux terminé -3'000 francs
- Réfection du toit +3'000 francs

TRAVAUX

Routes et chemins

- Amortissement éclairage public terminé -4'000 francs
- Travaux de rénovation du chemin agricole Les Vaux +3'800 francs
- Aucune dépense thématique -8'000 francs de revenu

Ordures

- Prélèvement de 1'500 francs (solde) du fonds de réserve

Epuraton et égouts

- Frais d'entretien collecteur et pompage, prévoir une somme de 2'000 francs pour l'installation d'une caméra dans la conduite reliant le village à la STEP
- Diminution de la participation à la STEP en fonction du nouveau mode de répartition selon le nombre d'habitants -4'000 francs
- Attribution de 7'400 francs au fonds de réserve
- Recettes prévues pour 2 taxes d'épuration Fr. 5'000

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

- Enseignement primaire +7'000 francs
- Enseignement secondaire +6'000 francs

POLICE

- Facture policière +8'000 francs

SECURITE SOCIALE

- Facture sociale +67'000 francs
- FAdEGE-RAdeGE +12'000 francs

SERVICES INDUSTRIELS

- Frais de légalisation des zones S à prévoir +10'000 francs
- Prélèvement de 5'200 francs (solde) du fonds de réserve